

# L'argumentation

Le **discours argumentatif** consiste à défendre une **thèse** en réponse à une **problématique**. Une argumentation soutient un point de vue plus ou moins tranché, dans le but de **convaincre** ou de **persuader un destinataire**, ou de **délibérer** d'une question.

## I) Les finalités de l'argumentation

– **Convaincre** : pour faire adopter son opinion, le locuteur s'adresse à la **raison** et aux capacités d'analyse du destinataire (arguments progressifs et structurés, illustration par l'exemple, usage de connecteurs logiques, adoption d'une stratégie – concessions sur des points secondaires, omissions volontaires, etc. -).

– **Persuader** : le locuteur choisit de s'adresser aux **sentiments** et aux **émotions** du destinataire (référence aux valeurs universelles, à des valeurs culturelles communes ou supposées telles, recherche de complicité, prise à témoin, appel aux capacités d'indignation ou d'enthousiasme du lecteur, implication forte du locuteur dans l'énoncé, instauration d'une relation de familiarité...). La frontière avec la manipulation est parfois ténue.

– **Délibérer** : **discuter** ou réfléchir avant de prendre une résolution ou un parti, en examinant les divers aspects d'une problématique. On peut concerter les opinions contradictoires d'autres personnes en instaurant un **dialogue** ou s'engager dans un **monologue délibératif**.

## II) Les figures de style de l'argumentation

Les figures de style permettent selon les cas de renforcer la défense d'une thèse ou de donner du poids à une réfutation. Elles participent à la valorisation aussi bien qu'à la dévalorisation.

– Les **figures d'analogie** (comparaison, métaphore, allégorie, prosopopée, personnification) et de **substitution** (métonymie, antonomase) sont utilisées pour induire une image valorisante ou dévalorisante et permettent le transfert de l'assentiment ou du refus sur un autre plan.

– Les **figures d'amplification et d'insistance** (hyperbole, anaphore, énumération, répétition, pléonasme conscient, gradation) confèrent davantage de force à un argument, à une thèse.

– Les **figures d'opposition** permettent de souligner des contradictions

(antithèse, chiasme), de déprécier par l'ironie (antiphrase) ou de provoquer un effet de surprise (paradoxe, oxymore).

– Les **figures d'atténuation** (l'euphémisme, la litote) contribuent à suggérer plus qu'à convaincre directement.

### III) Les genres de l'argumentation

– **Apologue** : ce court **récit** en vers ou en prose, généralement allégorique, expose plaisamment une vérité morale. Il conjugue une **partie narrative** à une **partie argumentative** délivrant un **enseignement moral**. Les sous-genres de l'apologue sont : le **conte philosophique** (cf. Voltaire, Montesquieu), la **fable** (cf. La Fontaine, Ésope), la **parabole** (cf. La Bible) et l'**utopie**.

– **Dialogue** : structurée sur le modèle de la conversation, cette forme littéraire de la délibération met en présence plusieurs interlocuteurs. On distingue divers types de dialogues :

> **Le dialogue théâtral** : il relate les échanges verbaux des personnages et s'identifie par la présence de didascalies et de réparties. Il permet de confronter des opinions contradictoires, au travers desquelles devra émerger et transparaître la position du dramaturge. Le monologue théâtral peut exprimer un dialogue intérieur traduisant les conflits internes et les doutes d'un personnage.

> **Le dialogue romanesque** : inséré dans le récit, il privilégie le discours direct afin de rendre plus vivants les protagonistes tout en contribuant agréablement à l'avancement du récit.

> **Le dialogue philosophique** : l'oeuvre de Platon (V<sup>e</sup> av. J.C.) rapporte les dialogues philosophiques que Socrate entretenait avec ses disciples afin de les aider à « accoucher spirituellement » de la Vérité. Cette forme littéraire sera abondamment reprise au 18<sup>ème</sup> siècle par les écrivains des Lumières.

– **Essai** : dans ce texte en prose généralement délibératif, l'auteur s'engage personnellement dans l'argumentation. Il confronte son point de vue à diverses thèses existantes qu'il réfute ou nuance. Un essai ne prétend pas épuiser un sujet, il ne propose pas une réflexion exhaustive.

### IV) Les registres de l'argumentation

– **Didactique** : transmission d'un savoir ; visée pédagogique et éducative (vocabulaire pédagogique, utilisation du mode impératif et du futur injonctif, déroulement logique dans un style simple et précis, illustration par l'exemple)

- **Polémique** : vise à obtenir l'adhésion du destinataire à une cause ou un concept en dénonçant une situation ou un comportement jugé aberrant ou scandaleux (marques de la première personne, ton agressif, lexique violent, figures dépréciatives – métaphores dévalorisantes, antiphrases -, figures d'insistance – anaphores, énumérations, répétitions -, apostrophes, caricatures, simplifications, phrases impératives et exclamatives)
- **Satirique** : Détruire ce qui est dénoncé par le rire et la raillerie (antiphrases, paradoxes, caricatures, logiques absurdes, sous-entendus).

